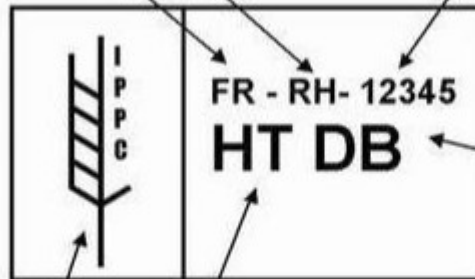


Pays où le fournisseur (fabricant ou réparateur) est enregistré (FR = France)

Région (dans cet exemple,
RH = Rhône Alpes)

Numéro d'enregistrement de l'entreprise
attribué par le SRPV de sa région.
Chaque entreprise possède un numéro
différent.



Les lettres DB
signifient que le bois
a été écorcé
(debarked en anglais).

Type de traitement effectué, dans cet exemple :
HT = traitement thermique, 56° à cœur pendant 30 minutes

Logo de marquage réservé aux emballages
traités conformément à la NIMP 15 / ISPM 15
C'est une marque déposée, protégée légalement, ce qui permet à l'Etat
d'exercer des poursuites judiciaires à l'encontre de personnes physiques
ou morales utilisant ce marquage sans y être autorisées.